

DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

L'évolution du travail social varie en fonction des exigences et des mutations sociétales. Les dispositifs sont impactés, la posture professionnelle également. La pratique du Développement du Pouvoir d'Agir auprès des personnes accompagnées est un levier intéressant et porteur de réussite dans un monde en continuel changement. Elle fait émerger chez les individus une meilleure conscience de soi, de ses compétences, de ses capacités, un renouvellement de l'estime de soi et une bonne capacité d'action.

DURÉE	FORMAT	GROUPE	TARIF
21h — 3 jours	Présentiel chez le client	4 à 12 stagiaires	Dès 750 € / jour

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Découvrir le concept, les fondamentaux et principes clés du DPA
- ✓ Interroger la pratique professionnelle
- ✓ Repérer les outils et pratiques du DPA
- ✓ Faire évoluer sa posture professionnelle pour laisser plus de place aux personnes accompagnées
- ✓ Prendre en main des outils du DPA
- ✓ Créer ou développer un réseau de territoire de style DPA
- ✓ S'engager sur une nouvelle voie de l'accompagnement

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Intra ou inter-entreprise ; formation en distanciel possible.

Délai d'accès

Intra-entreprise : 2 à 4 semaines entre la validation de la demande et le démarrage. Inter-entreprise : selon calendrier des sessions, communiqué sur demande. Délai confirmé dans le devis / la convention.

Modalités d'inscription

Sur demande via le formulaire de contact du site, par téléphone (06 07 73 03 03) ou par email (bernatetc@gmail.com).

Public visé

Professionnels des structures du travail social et de l'insertion professionnelle.

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle de deux ans dans le secteur du travail social ou/et de l'insertion sociale et professionnelle. Aucun niveau de diplôme n'est requis.

PROGRAMME DU DEROULE DE FORMATION

Concepts fondamentaux, postures et outils du DPA

①

- Repérer les représentations des participants
- Les concepts, fondamentaux et principes clés du DPA
- La notion d'aide dans l'accompagnement
- La relation du praticien à lui-même et à son parcours d'émancipation
- Les éléments indispensables pour la mise en place du DPA dans sa pratique professionnelle
- Les premiers outils du DPA

Premiers pas vers la mise en place d'une posture d'accompagnement DPA

②

- Les trois pôles du fonctionnement humain
- Les principes de l'émancipation
- L'estime de soi, la confiance en soi, la mise en action
- La redéfinition du problème (RPBDC)
- La prise en compte des enjeux des personnes dans leur parcours d'accompagnement
- La mobilisation des atouts et des ressources des personnes
- Outils collectifs du DPA

S'exercer à l'utilisation du DPA dans la pratique professionnelle

③

- L'élaboration d'un réseau DPA avec les personnes
- Les outils du DPA vus en formation
- Une séance de créativité pour créer ses propres outils
- La feuille de route

APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- ✓ Développer leur posture professionnelle en utilisant les démarches et les outils du « pouvoir d'agir »
- ✓ Mettre en place des actions collectives
- ✓ Se positionner auprès des usagers en tant que « personne ressource » plutôt qu'« expert » et accroître chez l'usager sa capacité à prendre du pouvoir sur sa vie
- ✓ Développer des connaissances et des expériences autour de l'empowerment avec un réseau de partenaires et redonner du sens à leurs métiers

FORMATRICE ET PRÉREQUIS

Catherine BERNATET — Formatrice pour adultes certifiée FFFP — Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6) - - Formatrice de référents santé et sécurité au travail certifiée France SST

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Démarches — inductives et déductives. **Méthodes** — expositive, interrogative, active, co-développement, intelligence collective, jeux d'application, métaplan. **Techniques** — exposé interactif, mise en situation en petits groupes et en grand groupe.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- ✓ Feuilles de présence ou signature dématérialisée via visio-formation
- ✓ Auto-évaluation en amont de la formation (le jour de la formation)
- ✓ Auto-évaluation post-formation (le jour de la formation)
- ✓ Questions orales ou écrites (QCM ou autre)
- ✓ Enquête de satisfaction et enquête à froid à trois mois après la fin de stage
- ✓ Enquête de satisfaction commanditaire
- ✓ Certificat de réalisation de l'action de formation

89,8 %

Taux de satisfaction — 2
sessions 2025

0 %

Taux d'abandon / interruption

N/D

Taux de recommandation
client (2025) *

Indicateurs calculés sur l'ensemble des sessions réalisées ; données actualisées annuellement.

** Question non posée aux stagiaires : le taux de recommandation est issu de l'enquête de satisfaction à chaud du commanditaire, qui n'a pas interrogé les stagiaires sur ce point.*

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- ✓ Espace extranet personnalisé pour la mise à disposition des documents administratifs et des ressources
- ✓ Exposés théoriques et pédagogie active / découverte
- ✓ Jeux de rôles à partir des problématiques des participants
- ✓ Kahoot, jeux à thèmes adaptés aux sujets et concepts de la formation
- ✓ Mise à disposition d'un livret pédagogique pour les prises de notes et le suivi du programme

ACCESSIBILITÉ

Les situations de handicap peuvent être signalées lors de l'entretien de cadrage de la demande. Dans ce cas, la référente handicap, Catherine BERNATET, étudiera les possibilités d'aménagement avec vous et/ou prendra contact avec vous.

ADAPTATION DE LA FORMATION

Lorsqu'elle le juge nécessaire, la formatrice adapte le contenu de la formation suivant l'actualité, le niveau des participants ou la dynamique du groupe si plusieurs participants. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Catherine BERNATET

Référente pédagogique et référente handicap

☎ 06 07 73 03 03

✉ bernatetc@gmail.com

Programme mis à jour le 16/05/2026